



Parlement jurassien

Question écrite

No 3306

Quelle vision pour la garde des enfants en milieu familial et extrafamilial ?

Début mars 2020, quelques jours avant les premières mesures de distanciation sociale imposées par le Conseil fédéral pour lutter contre la propagation du coronavirus, un article de la SonntagsZeitung mettait en lumière le travail effectué par nombre de grands-parents pour la garde des enfants, en complément aux crèches et autres structures d'accueil : « Les grands-parents jouent un rôle de plus en plus important dans la garde des enfants et effectuent un travail équivalent à 8 milliards de francs par année. »

On apprend dans cet article que selon les nouveaux chiffres de l'Office fédéral de la statistique, une grand-maman sur deux et un grand-papa sur trois s'occupent de leurs petits-enfants au moins une fois par semaine. Les grands-parents passent 160 millions d'heures par an à s'occuper de leurs petits-enfants. Cela correspond à plus de 400'000 heures de travail par jour. Les jeunes familles mais surtout l'Etat comptent sur les grands-parents.

Les phases de confinement et déconfinement que nous vivons aujourd'hui confirment le rôle primordial que jouent les grands-parents et les proches, non seulement dans l'équilibre du cercle familial mais également dans l'équilibre social et économique de notre société. Cela est particulièrement vrai dans notre canton où les générations ont pour belle habitude de s'entraider, permettant ainsi aux parents de jeunes enfants d'exercer pleinement leurs activités professionnelles.

Dès le 11 mai, les parents vont pouvoir retrouver le chemin du travail et les enfants celui des structures d'accueil. Les services de l'Action sociale annoncent une reprise avec des capacités d'accueil à 90 % de la normale, car pour certains employés, le retour est encore prématuré. Or, les demandes en placement sont en augmentation car certains parents ne peuvent encore confier leurs enfants aux grands-parents pour la garde.

Sur la base de ces différents constats, nous posons au Gouvernement les questions suivantes :

1. **Le Gouvernement peut-il donner une estimation du nombre de journées de garde par enfant accomplies annuellement par les grands-parents ou proches en milieu familial ?**
2. **Le Gouvernement peut-il chiffrer l'équivalent de ce nombre annuel de journées de garde en coûts pour des places supplémentaires en structures d'accueil extra-familial ?**
3. **Quelle est la vision politique du Gouvernement au sujet du rôle des grands-parents et des proches dans l'accueil et la garde d'enfants en milieu familial ?**
4. **Quelle est la vision politique du Gouvernement au sujet de la demande actuelle accrue en places d'accueil en milieu extra-familial ?**

Boncourt, le 11 mai 2020

Florence Boesch